

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1481

Artikel: A qui profite l'éducation boursière?
Autor: Meizoz, Jérôme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A qui profite l'éducation boursière?

Depuis quelques années, n'importe quel auditeur a pu constater un maillage accru des informations économiques à la Radio suisse romande, comme dans la plupart des chaînes publiques comparables. Sans parler de la grande presse. Le temps radio consacré aux nouvelles financières se voit peu à peu étoffé (chroniques boursières, écomatin, et plus récemment, déclinaison du SMI à la fin du journal de midi). Les grandes chaînes publiques diffusent à des heures stratégiques les bulletins complets des cours et des tendances actionnariales. Donnée comme une évidence, cette prestation se veut sans doute une adaptation à la constante mutation du monde. Désormais, les Romands bénéficient d'une véritable éducation boursière.

On peut trouver cela tout naturel, ou se demander la raison d'être de cette information patiemment démocratisée. Avec la généralisation de la spéculation immatérielle et de l'actionnariat, une partie croissante de la population traite au quotidien des informations boursières. Et la rubrique ad hoc vient ratifier ce qu'elle considère sans doute comme un simple et légitime besoin. Est-ce son rôle? Est-ce là un pur acte d'information?

Une lecture économiste du monde

Depuis longtemps, l'on sait que « décrire, c'est aussi prescrire », et qu'une information charrie non seulement les bribes d'un sens, mais aussi des catégories de perception du monde. L'information boursière, peut-être sans le vouloir, structure les cerveaux en vue d'une lecture économiste du monde. En effet, les diverses rubriques de presse et de radio (économie, politique, culture, etc.) organisent selon leur taille notre image du monde et la répartissent en secteurs hiérarchisés, difficiles à remettre en cause. Mais l'évidence ne résiste pas à l'analyse: ces catégories, construites de

Les informations boursières se multiplient sur les chaînes publiques. L'enjeu du primat de l'économie sur le politique n'est pas débattu pour autant.

Par Jérôme Meizoz

toutes pièces et variables selon le moment, ne reflètent nullement le réel – celui-ci n'est pas pré-divisé en rubriques! – mais bien la lecture dominante qui en est faite. Mieux encore: le monde tel que le voient ceux qui, agissant sur lui à leur profit, ont intérêt à le perpétuer tel qu'il est.

Ce qui n'est pas dit...

Si la rubrique économique se croit obligée d'informer sur le fait boursier, pourquoi pas, mais elle n'assume pas clairement l'effet de son travail de diffusion: celui de renforcer chaque jour l'idée du primat indiscuté de l'économie sur le politique. En outre, elle n'accomplit que modérément un autre acte d'information auquel auraient droit les auditeurs: démasquer l'évidence de ce qui est donné comme une fatalité économique en désignant ses fondements sociaux. Lorsqu'elle annonce avec empressement une récente suppression d'emplois, la rubrique économique dit-elle que ces décisions résultent d'une idéologie qui envisage

artificiellement les échanges marchands comme autonomes de leurs implications sociales¹? Enquête-t-elle sur les motivations exactes, l'idéologie (il faut bien employer le mot) et les collusions personnelles au principe de telles décisions économiques anonymes? Rappelle-t-elle que ces décisions ne suivent aucune loi absolue des échanges, mais témoignent de la fermeture du monde économique sur ses propres critères? « Business is business », cette formule circulaire qui atteint le plus cruel comique, a-t-elle une fois été discutée en détail?

Les soi-disant nécessités de la nouvelle économie

Je n'entends guère ces choses dans mon poste, sauf parfois dans la bouche d'un invité éphémère, à qui on laisse la responsabilité de ses opinions... L'objection à mes propos sera aisée, au nom du droit à l'information et de l'attention héroïque aux mutations « passionnantes » ou aux « défis » de notre monde, etc. Inutile travail de façade: ces arguments constituent des rationalisations tardives, qui trahissent avant tout l'impuissance à penser simultanément dans et contre le cours des choses.

L'évolution de la rubrique boursière n'a rien d'une mutation démocratique de l'information, c'est un ajustement aveugle sur les soi-disant « nécessités » de la nouvelle économie. Voilà, diffus et poliment anoné à nos quotidiennes oreilles, un de ces multiples petits scandales symboliques qui, à propos d'une chaîne publique, demanderaient débat. Dieu merci, la société civile s'éveille (Seattle, Davos, Porto Alegre, Gênes), débordant les structures des partis politiques, et apportant un formidable démenti humain à un fatalisme qui profite avant tout à ceux qui le professent. ■

¹Lire Pierre Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, Seuil, collection Liber, 2000.